

n°62

99 euros

archimag.com  
[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

guide pratique

l'innovation  
en bibliothèque

# préface

La lecture publique ou universitaires, les bibliothèques sont de vieilles institutions. Mais si elles restent des sanctuaires du savoir et des points de repère dans une ville ou sur un campus, elles n'en sont pas moins capables d'innovations, dans un monde qui change, pour attirer de nouveaux publics tout en gardant les anciens. Mais quel est aujourd'hui l'état des bibliothèques ? Si la fréquentation des bibliothèques publiques augmente, les bibliothèques universitaires, pourtant engagées de longue date dans une démarche de modernisation, souffrent de « *retards de développement* ».

Toutes sont confrontées à des challenges. L'innovation en bibliothèque s'opère par petites touches ou à travers de vastes chantiers, elle doit en tout cas toujours prévoir une conduite du changement. À la bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie (Paris), les évolutions des usages forment le moteur de la transformation. Élargir ses horaires d'ouverture est une innovation ; le rapport Orsenna de février 2018 relance le débat et invite à agir ou, pourquoi pas, à introduire davantage d'automatisation. Viendra le temps d'évaluer les résultats. La « *mesure d'impact* » trace son chemin en bibliothèques.

Un autre défi, de longue haleine, est celui de la transition bibliographique. Il en va de



Michel Remize

même pour le prêt numérique en bibliothèque. D'autres initiatives apportent de la nouveauté dans les bibliothèques : la philosophie des communs, le prêt d'objets, la tenue d'ateliers. Pour aborder l'ensemble, il convient de s'armer de compétences, puisées dans les formations initiales ou continues.

Les missions des bibliothèques universitaires continuent de se diversifier, ce qui suppose des remises en cause. Gérer des données de la recherche devient une priorité ; les BU s'y attèlent. Pour sa part, l'université du Gloucestershire (Royaume-Uni) se lance dans l'expérience de l'analyse des données. Du côté de la gestion des ressources

documentaires numériques, ce guide propose une visite des coulisses du consortium Couperin, vues de l'université Bordeaux Montaigne.

Le numérique permet aux bibliothèques de garder un contact permanent avec leurs utilisateurs. Il faut penser mobilité, service de questions-réponses en ligne, voire chabot. L'expérience utilisateur - qui ne concerne pas que le numérique - est au cœur de la démarche. La maîtrise des réseaux sociaux s'avère également nécessaire ; affaire de méthode.

Enfin, l'innovation apparaît aussi dans les moyens que les bibliothèques peuvent utiliser, en matière d'aménagement technique (logiciels de gestion, automates, sécurité...) ou d'aménagement physique (rayonnages, architecture intérieure et design). Et comme le montre notamment le cas de Lezoux (Puy-de-Dôme), les utilisateurs se sentiront d'autant mieux dans leur médiathèque qu'ils auront participé à sa conception. ■

Michel Remize

[Rédacteur en chef]

## nous faisons les guides pratiques Archimag

Serda édition-IDP  
24, rue de Milan, F-75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30  
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01  
infos@archimag.com  
www.archimag.com

contacts e-mail  
prenom.nom@archimag.com

rédaction  
rédacteur en chef  
Michel Remize  
directrice de la rédaction  
Louise Guerre  
directeur de la publication  
Pierre Fuzeau

l'équipe de rédacteurs  
Clémence Jost, Éric Le Ven,  
Erwan Picaut, Pierre Ponlevé,  
Bruno Texie  
ont collaboré à ce guide  
pratique  
voir page 3  
site web, newsletter  
Clémence Jost  
conception graphique  
Julio Arias-Arroz Amcoat  
maquette  
Bruno Daléle, Exeterra  
Solutions Graphiques

publicité  
Cathy Potel  
01 55 31 92 30  
responsable marketing  
et commercial  
Alexandre Corbier  
01 44 53 45 00  
vente au numéro  
service abonnement  
Zamila Nguyen  
zamila.nguyen@archimag.com  
réclamations  
zamila.nguyen@archimag.com  
BP 95-92244 Malakoff Cedex  
tarifs et conditions  
d'abonnement  
valables jusqu'au 31-12-2018  
France : 1 an, 125 euros  
France : 2 ans, 228 euros  
Tarif étudiant : 1 an, 30 euros

Tarif demandeur d'emploi :  
1 an, 54 euros  
Vente au numéro : 18 euros  
Plus d'informations :  
www.archimag.com/boutique  
imprimeur  
Inore Groupe Impression  
4 rue Thomas Edison  
58640 Varennes Vauzelles  
éditeur  
IDP Sarl, au capital  
de 40 000 euros Information,  
documentation, presse  
N° de commission paritaire :  
1221 T 85484  
ISSN : 2260-1708

Dépôt légal à parution  
du numéro  
crédits photos  
Couverture : Fotolia  
Intérieures : droits réservés,  
sauf mentions différentes  
annonceurs  
Bibliotheca : 39  
Declire : 11  
EKZ : 87  
IDP : 29, 37, 59, 63, 77, 3° de  
couverture, 4° de couverture  
LexisNexis : 2° de couverture  
OCLC : 2  
PMB : 71  
Serda Formation : 67



Archimag est une publication  
du groupe Serda.  
Toute adaptation ou reproduction  
même partielle des informations  
parues dans Archimag est  
formellement interdite sauf  
accord écrit d>IDP SARL.  
© IDP août 2018



Ce document est imprimé  
sur papier certifié PEFC

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com  
Contactez Cathy Potel : 01 55 31 92 30, cathy.potel@archimag.com  
Abonnez-vous à Archimag : www.archimag.com/le-kiosque



# sommaire

## [prologue]

- 04 les bibliothèques publiques de plus en plus fréquentées
- 08 progrès et retards des bibliothèques universitaires françaises

## [challenges]

- 12 innovation et changement : l'évolution permanente des bibliothèques
- 15 Cité des sciences et de l'industrie : une bibliothèque hub numérique avec de nouveaux services de proximité
- 17 élargissement des horaires d'ouverture : questionnements et avis
- 20 les bibliothèques vers davantage d'automatisation
- 22 mesurer l'impact d'une bibliothèque désirable
- 25 la transition bibliographique, pas à pas
- 27 PNB : des progrès, mais toujours des interrogations
- 30 comment prêter des livres numériques ?
- 31 quand les communs du savoir s'invitent à la bibliothèque

- 33 les intérêts du prêt d'objets
- 34 ce que fabrique le Bibliofab
- 36 formations : (re)devenir bibliothécaire

## [zoom]

- 40 les BU au cœur de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche
- 43 les données de la recherche, tout un engagement
- 45 Gloucestershire : analyse de l'acquisition de connaissances et rôle de la BU dans la réussite de l'étudiant
- 47 Couperin au quotidien

## [contact numérique]

- 50 s'engager dans la mobilité
- 52 interrogations sur les services de questions-réponses
- 54 l'IA au service de la relation usager
- 56 l'UX en BU, panorama global
- 58 Médiathèque de la Canopée : méthodes UX pour mieux connaître ses usagers
- 60 réseaux sociaux : la bibliothèque étendue

## [moyens]

- 64 logiciels de bibliothèque : trouver le bon outil de gestion
- 68 panorama de solutions de gestion de bibliothèque
- 78 conseil, entre impartialité et force de proposition
- 80 les automates, les robots et l'IA à l'assaut des bibliothèques
- 83 menaces sur les bibliothèques : développer le réflexe sécurité
- 86 des bibliothèques à l'aise dans leurs meubles
- 90 Plaine Commune : bibliothèque en libre service
- 91 se sentir à la bibliothèque comme à la maison !
- 94 BU d'Angers : un espace confortable, comme le rêvaient les étudiants
- 95 Lezoux, la médiathèque dont vous êtes le héros

## [quiz]

- 96 quiz ! L'innovation en bibliothèque en 10 questions

## + nos auteurs et experts

**Jean-Philippe Accart** [Library and Archives Director, École hôtelière de Lausanne, Lausanne, Suisse, HES-SO - University of Applied Sciences Western Switzerland]

**Renaud Aïoutz** [Pilote du groupe systèmes et données de la transition bibliographique, chef de projet SI à la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme]

**Sophie Bobet** [Responsable de la médiathèque La Canopée - La Fontaine]

**Aurélie Bosc** [Directrice adjointe, bibliothèque Méjanas, Aix-en-Provence]

**Pauline Coisy** [Responsable du pôle Services aux publics et de la BU du Mans SCD Le Mans Université]

**Cyrille Jaouan** [Responsable de la médiation numérique, Médiathèque Marguerite Duras, Paris 20<sup>e</sup>]

**Clémence Jost** [Journaliste Archimag]

**Justine Le Montagner** [Responsable du département Appui à la pédagogie, BU du Havre]

**Éric Le Ven** [Journaliste Archimag]

**Françoise Leresche** [Pilote du groupe normalisation de la transition bibliographique, chargée de normalisation documentaire à la BNF]

**Cécile Malleret** [Responsable du soutien à la recherche, Bibliothèque universitaire sciences humaines et sociales - université de Lille]

**Véronique Mesguich** [consultante-formatrice]

**OCLC** [Organisation à but non lucratif mondiale au service des bibliothèques]

**Pierre Ponlevé** [Journaliste stagiaire Archimag]

**Cécile Queffelec** [Responsable de l'Observatoire de la lecture publique, Bureau de la lecture publique, Département des bibliothèques, Service du livre et de la lecture, Direction générale des médias et des industries culturelles, Ministère de la Culture]

**Michel Remize** [Rédacteur en chef Archimag]

**Olivier Rousseaux** [Membre de plusieurs groupes de la transition bibliographique, expert métadonnées à l'Abes]

**Anais Scalla** [Élève conservatrice des bibliothèques]

**Joachim Schöpfel** [Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Charles de Gaulle - Lille III]

**Laurent Soual** [Cofondateur de doXulting]

**Roman Spilotros** [Conservateur chargé de mission communication à la BIU Cujas]

**Bruno Texier** [Journaliste Archimag]

**Cécile Touitou** [Mission marketing, Sciences Po Paris]

**Claire Toussaint** [Pilote du groupe formation de la transition bibliographique, responsable pédagogique à Médiat Rhône-Alpes - Université Grenoble Alpes]

**Bruno Van Dooren** [Directeur des bibliothèques et de la documentation de l'université Toulouse 1 Capitole]

# les bibliothèques publiques de plus en plus fréquentées

Les bibliothèques publiques forment un réseau dense d'établissements.

Leur fréquentation est en hausse, notamment celle des jeunes, avec une diversification des services.

**L**a France compte 16 500 établissements de lecture publique (7 700 bibliothèques et 8 800 points d'accès au livre) (1). La lecture publique constitue donc le premier réseau d'équipements culturels de proximité et s'inscrit dans un paysage fortement décentralisé. Ce maillage territorial dense fait des collectivités les acteurs majeurs de l'aménagement culturel du territoire français et résulte d'un partenariat avec l'État dont le soutien s'exerce principalement à travers les aides à l'investissement de la dotation générale de décentralisation (DGD).

Ce réseau dense est activement fréquenté : en 2016, 40 % des répondants à l'enquête « *Publics et usages des bibliothèques en 2016* » ont déclaré s'être rendus dans une bibliothèque dans les douze derniers mois, un chiffre qui a augmenté de cinq points depuis 2005. La modernisation du réseau de lecture publique et la diversification de ses services, notamment numériques, semblent un levier essentiel de leur fréquentation et donc de leur impact sur un territoire.

## 1. le maillage territorial français en matière de lecture publique

### ■ 1.1. Quelle égalité d'accès aux bibliothèques ?

Dans la mesure où les bibliothèques proposent à tous un accès de proximité à la culture et à l'information, une desserte de qualité sur l'ensemble du territoire constitue un enjeu important d'égalité territoriale. En cumulant bibliothèques et points d'accès au livre, on observe que 89 % de la population française a un accès facilité à un établissement de lecture publique.

Cependant, un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) (2) rappelait en 2015 que ce service est inégalement réparti sur le territoire national. Tout d'abord, les petites communes sont moins bien équipées : 77 % des communes de plus de 2 000 habitants sont couvertes par une bibliothèque. En deçà de ce seuil, le résultat n'est plus que de 30 %. De plus, on constate des inégalités importantes entre les départements : ainsi, si plus de 96 % de la population de l'Ille-et-Vilaine est desservie par une bibliothèque, ce chiffre n'atteint que 60 % dans l'Aisne.

Ce rapport identifie des territoires prioritaires pour les constructions et les restructurations, notamment les zones de revitalisation rurale et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Un dénombrement réalisé en 2017 par le Commissariat général à l'égalité de

territoire (CGET) et le ministère de la Culture a décompté 768 bibliothèques en quartier prioritaire ou à moins de 500 mètres, situées dans 488 communes. En revanche, 347 communes concernées par la géographie prioritaire ne comptent pas de bibliothèques sur le territoire de ces quartiers.

Par ailleurs, la présence d'un équipement ne suffit pas à garantir un bon niveau de service : des locaux trop petits ou inadaptés, des espaces publics difficilement accessibles pour les personnes en situation de handicap, l'absence ou l'insuffisance des bibliothèques de quartier dans les grandes villes sont autant de facteur d'inégalité d'accès.

La poursuite de ce maillage et son adaptation au territoire apparaissent donc comme un enjeu majeur, pour lequel le niveau départemental ou le niveau intercommunal peuvent constituer des leviers efficaces.

### ■ 1.2. Le rôle des bibliothèques départementales dans la structuration du réseau de lecture publique

Même si le prêt de collections par les bibliothèques départementales reste un service important, leurs missions se sont considérablement diversifiées. Leur connaissance du territoire et leur expertise professionnelle permettent la mise en réseau des bibliothèques rurales. 82 % des bibliothèques départementales proposaient en 2016 des ressources numériques leur réseau. En 2016, elles ont organisé 2 300 stages de

# innovation et changement : l'évolution permanente des bibliothèques

Introduire l'innovation en bibliothèque ? Elle y est déjà ! En tout cas, les occasions d'innover ne manquent pas. Il faut savoir les saisir... de la bonne manière. C'est-à-dire aussi en sachant conduire le changement. Démonstration avec une étude de cas.

## 1. des facteurs de changements multiples

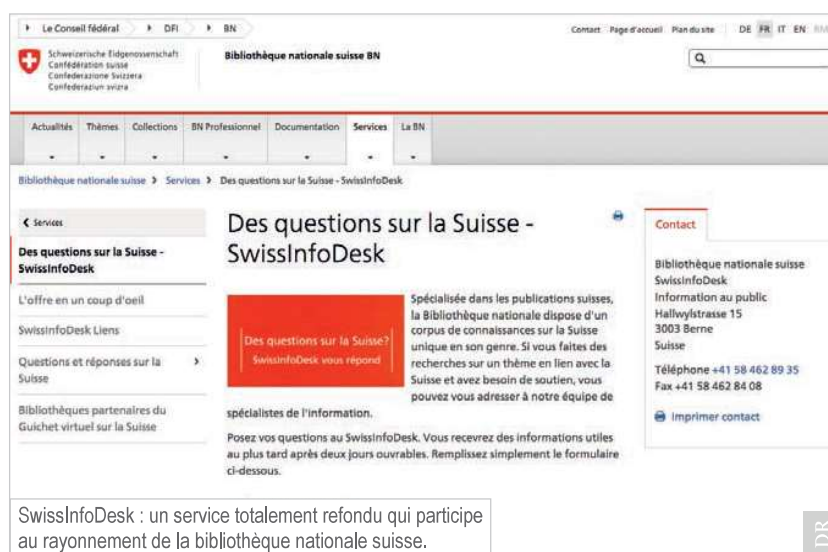
quel que soit le champ d'action, lecture publique, bibliothèque universitaire, scientifique, service de documentation voire d'archives, l'innovation est partout et indissociable du changement qui a lieu de tout temps au sein des bibliothèques.

Quelques exemples :

- l'achat d'un nouveau système de gestion de bibliothèque ;
- l'adoption de règles de travail différentes (catalogage, indexation, référencement, classement...) ;
- la souscription à des fournisseurs qui offrent de meilleurs avantages pour l'accès à des ressources documentaires...

Et les exemples de changements, d'évolutions sont nombreux :

- sur le plan des services documentaires, la mise en place de nouveaux services entraîne des changements de divers ordres : procédures, règlements, techniques sont à modifier ;



- sur le plan administratif, une autre hiérarchie, avec de nouvelles missions, et incluant un organigramme différent de l'établissement ou du service, peut constituer un ensemble de facteurs d'innovation importants, de même que la composition d'une équipe modifiée suite à des départs, démissions, maladies : le recrutement d'un profil innovant change la donne au sein d'une équipe ;

- à l'extérieur de l'établissement, le contexte culturel, politique, économique a un impact certain ;

- il en va de même en cas de modifications de règlements et dispositions réglementaires et juridiques (on pense au droit d'auteur, au droit de copie, au règlement européen sur la protection des données ou RGPD...) ;

- et c'est sans compter les comportements des publics qui varient dans leur utilisation des services d'information qu'il va falloir adapter.

Que ce soient des innovations de type structurel ou fonctionnel, celles-ci ont

donc un impact non négligeable sur le travail et son organisation, sur l'identification des personnels à leur établissement ou leur structure de travail, sur leur implication en général, sur le service rendu au public.

## un état d'esprit

Aucune innovation n'est sans risque, mais elle est nécessaire à la vie de l'organisation et doit même devenir une part inhérente de celle-ci. Non pas qu'il faille sans cesse innover, mais faire en sorte que l'innovation soit un état d'esprit. Certaines organisations ont des cellules ou départements d'innovation dépendant de la R&D pour développer de nouveaux concepts et produits qui seront ensuite adoptés par leurs clients : ce n'est pas très différent dans les domaines touchant les sciences de l'information, même si les méthodes sont plus informelles et peuvent reposer sur quelques

# élargissement des horaires d'ouverture : questionnements et avis

Pour faire de la bibliothèque un vrai pôle de la vie sociale d'une commune, renforcer son attractivité, augmenter sa fréquentation et faire rayonner ses services plus largement, il semble urgent d'étendre ses horaires d'ouverture et de les adapter à ceux des usagers. Le débat est lancé.

« Les bibliothèques d'aujourd'hui ne sont pas, ne sont plus celles que vous croyez ! ». C'est le constat réalisé par l'académicien Erik Orsenna et par l'inspecteur général des affaires culturelles Noël Corbin au terme d'un tour de France des lieux de lecture publique de trois mois, de septembre à décembre 2017. Le fruit de cette mission est un rapport d'une cinquantaine de pages intitulé « *Voyage au pays des bibliothèques, lire aujourd'hui, lire demain (février 2018)* ». En une vingtaine de propositions, celui-ci scelle le lancement d'un plan national pour les bibliothèques visant un élargissement de leurs horaires d'ouverture.

## l'ère des horaires élargis

Ouvrir mieux et donc plus les bibliothèques, le président de la République s'y était d'ailleurs engagé. L'objectif étant de faire correspondre les horaires des bibliothèques au train de vie de la plupart des Français. Ce qui passe forcément par un élargissement des horaires, tant en soirée

que le week-end ou le matin tôt. Pour ce faire, la ministre de la Culture a rappelé qu'une rallonge de 8 millions d'euros pour la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques avait été votée dans la loi de finances 2018. Cette somme devrait permettre de soutenir 200 projets d'extension d'horaires. « *Quels que soient les usages des biblio-*

*comme « le premier et le principal à traiter ».* Alors que le programme « *bibliothèques ouvertes +* », qui a permis l'accompagnement d'une quinzaine de projets d'extension, se termine en 2018, les BU sont parvenues à une moyenne de 61 heures d'ouverture par semaine, ce qui est toujours quatre heures de moins que nos partenaires européens.



« Ne faudrait-il pas se pencher avec davantage de précision sur les désirs des usagers... »

Freepik

*thèques, il faut que leurs horaires d'ouverture concordent avec les temps réels de la cité* », indique le rapport Orsenna. Un diagnostic territorial sur l'organisation du temps des usagers doit donc être initié, ainsi qu'une réflexion sur les missions des agents et le développement de l'automatisation des prêts.

## les bibliothèques universitaires aussi

L'ouverture dominicale des bibliothèques universitaires est présentée dans ce rapport

Le rapport souhaite donc la prolongation du plan « *bibliothèques ouvertes +* » et espère que les présidents d'université sauront se mobiliser autour de ce sujet.

## des solutions d'automatisation

Parmi ses propositions, le rapport souhaite mettre en œuvre rapidement l'ouverture de trois bibliothèques universitaires le dimanche à Paris et envisager l'ouverture, le dimanche, d'espaces de coworking



# l'IA au service de la relation usager

S'il y a bien un domaine dans lequel l'intelligence artificielle affiche un vrai potentiel, c'est bien dans celui de la relation usager.

De nombreux acteurs du secteur public planchent déjà sur l'intégration de l'IA dans la relation usager et sur sa valeur ajoutée. Même l'État a adopté un chatbot afin d'assister ses fournisseurs dans l'utilisation de Chorus Pro, son service de dématérialisation de factures. Pour les bibliothèques, l'IA peut aussi être une aubaine. Elle apporte en effet une réponse à trois problématiques :

- ❶ l'absorption des appels entrants qui monopolisent les bibliothécaires ;
- ❷ l'élargissement des horaires d'ouverture (sans impliquer de ressources supplémentaires) ;
- ❸ le renforcement de la satisfaction usager, en améliorant la qualité et la pertinence des réponses apportées par les bibliothécaires lors des échanges téléphoniques.

## l'humain concentré sur les tâches à valeur ajoutée

La voix reste, en effet, le principal canal de relation usager. Grâce aux algorithmes dans les domaines de la compréhension du langage naturel et des interfaces vocales, il est désormais possible d'intégrer des voicebots et ainsi de déléguer à l'IA le traitement des appels où les bibliothécaires n'apportent pas forcément de valeur ajoutée. L'objectif étant de laisser ces derniers se concentrer sur d'autres tâches ou sur les appels pour lesquels leur expertise et leurs qualités relationnelles font la différence.

## la bibliothèque disponible 24/7

Par exemple, l'abonné qui appelle pendant les heures d'ouverture - mais qui n'a pas



L'intérêt principal des chatbots réside dans leur capacité à interagir avec des multiples interlocuteurs en même temps et de façon constante.

Freepik

envie d'attendre qu'un bibliothécaire soit disponible pour lui répondre - pourra poser sa question oralement à l'IA. En dehors des heures d'ouverture, les abonnés peuvent dialoguer directement avec une IA apte à répondre aux questions de base 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Même si l'humain reste central pour la personnalisation de la relation usager et la notion de confiance, même en bibliothèque, les assistants virtuels pourront se faire apprécier pour leur disponibilité, leur rapidité et leur facilité d'utilisation.

## chatbot, la nouvelle expérience conversationnelle

Pourquoi la bibliothèque devrait-elle s'intéresser aux chatbots ? D'abord parce que c'est dans l'air du temps. Ensuite, parce qu'il serait idiot de passer à côté d'une technologie permettant d'améliorer la relation usager. Et puis aussi, parce qu'au lieu de mobiliser du personnel qualifié pour répondre à des questions basiques par mail, sur Facebook Messenger ou ailleurs, mieux vaudrait penser au chatbot.

## les points forts des chatbots

L'intérêt principal des chatbots réside dans leur capacité à interagir avec des multiples interlocuteurs en même temps et de façon constante. S'ajoute à cela le fait que les données collectées par le biais des interactions entre les usagers et le chatbot peuvent aider la bibliothèque à améliorer ses services, notamment sa communication. Il est par exemple possible d'utiliser les feedbacks des abonnés ou des visiteurs pour ajouter des informations sur le portail ou envisager de nouveaux services. Les chatbots sont par ailleurs capables de fournir des informations précieuses aux usagers qui souhaitent découvrir l'offre et les services de la bibliothèque, et contribuent ainsi à éliminer les méconnaissances et les confusions concernant les règles d'emprunt, les dispositifs mis en place et les services proposés.

## le chatbot expliqué

Mais qu'est-ce qu'un chatbot ? Il s'agit d'un programme qui, grâce à l'intelligence artificielle, est capable de discuter avec des

# logiciels de bibliothèque : trouver le bon outil de gestion

Si les bibliothèques se tournent vers des SIGB, c'est non seulement parce qu'elles y voient un moyen de mettre en place une gestion efficace et performante de leurs collections et services, mais aussi parce que l'outil leur donne la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux nouvelles exigences de leurs inscrits. Aujourd'hui, ces derniers s'attendent à ce que les ressources de leurs bibliothèques soient accessibles de la même manière que les autres ressources disponibles en ligne, à savoir avec simplicité et convivialité.

développé par des sociétés informatiques spécialisées ou par des communautés de logiciel libre, les progiciels de gestion de bibliothèque mettent désormais l'accent sur les services aux usagers et sur l'ergonomie. Les fonctionnalités des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) se sont en effet étoffées et se sont surtout adaptées aux usages du web. Voilà pourquoi la plupart proposent des portails web qui permettent aux abonnés d'accéder à leur compte personnel (pour le renouvellement de l'adhésion, la réservation en ligne, etc.) et qui servent aussi de vitrine institutionnelle à la bibliothèque.

« Il est primordial que le progiciel suive les évolutions du métier et soit adapté à son environnement », insiste Didier Pied, directeur commercial de Decalog.

ou abonnements presse, et contribue à l'enrichissement de son offre. Sans parler de ses casquettes de chef de projet, d'animateur et de promoteur des acti-



La compatibilité avec l'offre PNB (prêt numérique aux bibliothèques) proposée par Dilicom peut faire partie des critères de choix. La prise en charge n'est pas toujours native.

Freeptik

## plus que des fonctionnalités, un outil adapté à son environnement

Avec l'essor des technologies et le développement des services en ligne, le métier de bibliothécaire a changé et l'orgne maintenant davantage sur l'accueil et l'accompagnement. Le bibliothécaire reçoit le public, répond à ses questions, l'aide à choisir des ouvrages, explique le fonctionnement des ressources numériques, enregistre les prêts, etc. Sa mission se recentre également sur les politiques d'acquisition permettant de bâtir le fonds physique et numérique de la bibliothèque. Il sélectionne et commande de nouveaux livres, médias

et services de la bibliothèque. Le logiciel doit donc permettre de gérer ces différentes missions de manière simple, rapide et ergonomique.

## les technologies web au service du SIGB

Les SIGB s'appuient d'ailleurs sur un socle de technologies web, toutes les opérations étant exécutées par le personnel via un navigateur web. Ce qui permet d'offrir un catalogue d'accès public correspondant aux tendances du web. Cet accès web permet aussi de partager avec les usagers des contenus que la bibliothèque ne possède pas, comme de nouvelles sources d'information (bases de données, sites web, etc.) ou des données

Editeurs ou fournisseurs	C3rb Informatique	Cadic Services
Sites web	www.c3rb.org	www.cadicintegrale.com
Nom du progiciel	Orphée	Cadic Intégrale Zéphyr
Licence libre ou open source	Non	Non
Système d'exploitation du serveur	Windows	Linux, Windows
Système de gestion de base de données	Oracle, SQL Server, PostgreSQL	MySQL
Disponible en Saas	Oui	-
Spécificités	Orphée utilise Joomla ! élu meilleur CMS open source Recherche documentaire puissante permettant la valorisation des fonds	Saisir des métadonnées structurées Gestion des notices documentaires et des exemplaires associés Consultation des informations provenant de la bibliothèque
Descriptif	Portail responsive et utilisable avec tous les nouveaux supports ; portail dernière génération et complet ; avec une rédaction participative, un espace personnel pour l'internaute, des accès différenciés selon les profils... le portail de C3rb répond aux nouveaux usages et rend de vrais services aux usagers	Ce module est destiné aux professionnels de l'information amenés à enrichir les bases documentaires Les formats supportés sont l'ISBD et l'Unimarc

Editeurs ou fournisseurs	Crescendo Systèmes	De Marque
Sites web	www.crescendo-systemes.com	www.cantookstation.com
Nom du progiciel	Cassiopee, CassioWeb, CassioCloud, Biblio-Box	Cantook Station
Licence libre ou open source	Non	Non
Système d'exploitation du serveur	-	Linux Ubuntu LTS
Système de gestion de base de données	-	Zookeeper, MongoDB, Elasticsearch
Disponible en Saas	Oui	Oui
Spécificités	Méthodologie d'approche projet Souplesse de fonctionnement La taille de l'entreprise permet une grande disponibilité et réactivité	Disponible 24/7 depuis tout accès à internet Conforme aux standards Onix Livres Plusieurs API (Restful) Prise en charge de plusieurs méthodes d'identification unique (SSO) : SAML, HTTP Basic avec jeton et Ezproxy... Compatibilité avec OPDS et ODL
Descriptif	Gestion documentaire : suite Cassiopee, CassioWeb, CassioCloud Partage de ressources numériques autonome : Biblio-Box	Solution simplifiée de prêt de livres numériques et audio Implanté dans des milliers de bibliothèques (Canada et monde) ; donne accès à Cantook Librairie, boutique en ligne intégrée pour l'achat de ressources numériques (des milliers de titres proposés) Comprend une application mobile et un service de lecture en continu (streaming)